

LA MOBILITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

VESTAIRES #COVID19



Ne les utilisez que si c'est absolument nécessaire



Lavez-vous les mains
avant et après l'utilisation du vestiaire



Respectez une distance de 1,5m
même lorsque vous entrez ou sortez de la pièce



Limitez le nombre de personnes présentes
en même temps dans les vestiaires

*Cette affiche est une visualisation des recommandations du guide Travailler en sécurité (Conseil supérieur pour la prévention et la protection au travail). Elle est diffusée à titre d'exemple et n'engage en rien la responsabilité de la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises.
Pour l'utiliser dans votre entreprise, faites-la valider par votre conseiller en prévention.*

Avec le soutien de :

